

ALTERNATIVES TERRITORIALES

Présentation de campagne



SOMMAIRE

1.	Alternatives Territoriales, c'est quoi?.....	1
1.1	Le contexte.....	1
1.2	L'intérêt d'agir à l'échelle des territoires.....	1
1.3	Les objectifs.....	2
1.4	La méthode : le plaidoyer local... et la mobilisation citoyenne.....	3
1.5	Le calendrier.....	4
2.	Pour les groupes locaux, c'est quoi le plan concrètement ?.....	5
2.1	Lancez un groupe de travail.....	5
2.2	Identifiez des mesures à proposer à vos élus.....	5
2.3	Demandez un rendez-vous avec vos élus.....	6
2.4	Appuyez-vous sur le Tour Alternatiba.....	7
2.5	Comment on se coordonne ?.....	8

1. Alternatives Territoriales, c'est quoi?

1.1 Le contexte

Nous avons toutes et tous un avis sur l'endroit où nous vivons. Sur ce que nos enfants devraient manger à la cantine, sur les routes que l'on prend à vélo, sur le nombre de skate-parcs et de lieux culturels qu'il faudrait à côté de chez nous, sur la qualité de l'air que l'on respire. Pourtant, tout ceci sera impacté par le dérèglement climatique.

Le dérèglement du climat menace les conditions de vie que nous connaissons aujourd'hui. Il concerne toutes nos activités. C'est effrayant mais ce n'est pas une fatalité. En effet, nous savons que les alternatives à mettre en place pour enrayer ce dérèglement climatique pourraient en même temps améliorer nos conditions de vie : manger plus sainement, mieux respirer, se déplacer différemment, augmenter la solidarité et vivre dans une société plus joyeuse.

Aujourd'hui, une opportunité politique se présente pour mettre en œuvre ces alternatives sur nos territoires, car nos collectivités ont l'obligation légale de prendre des mesures concernant le climat. Nous avons toutes et tous un avis sur la façon dont on pourrait vivre mieux. Mais cette fois, on peut faire plus qu'avoir un avis. On peut choisir.

1.2 L'intérêt d'agir à l'échelle des territoires

Au-delà des alternatives de nature individuelle (comme la réduction de sa consommation de viande ou la souscription à Enercoop) et des alternatives de nature collective (comme la création d'une AMAP ou le covoiturage), l'échelle du territoire nous permet de concrétiser un changement d'échelle significatif des alternatives.

Prenons l'exemple de l'alimentation : à l'échelle individuelle, nous faisons des efforts dans nos choix de consommations (locale, de saison, bio...) ; puis de manière collective nous pouvons aussi créer ou adhérer à une AMAP, afin d'être plus nombreux dans cette transition. Pour autant, si l'on veut accélérer la transition et « changer d'échelle », nous pouvons aller plus loin en ciblant l'échelon de la collectivité. Une cantine qui s'approvisionne

en aliments bio, locaux et de saison, c'est en levier beaucoup plus important pour augmenter la part de production agricole bio et locale sur le territoire, qui favorise la conversion en bio des exploitations ou l'installation de nouveaux paysans bio, et a ainsi un impact beaucoup plus important pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre ! Cette logique de généralisation des solutions pour le climat grâce à leur transcription dans les politiques publiques vaut pour toutes nos alternatives : réseau de transports en commun et pistes cyclables, énergies renouvelables, etc. En effet, les collectivités ont une responsabilité directe sur 15% des émissions de gaz à effet de serre nationales (via par exemple les bâtiments qu'elles possèdent). Et si l'on tient compte de leurs décisions en matière d'aménagement, de transports, de bâtiments, d'installation d'énergies renouvelables, etc, les collectivités ont alors une responsabilité indirecte sur jusqu'à 50% de ces émissions ! Les collectivités ont donc le devoir d'agir sur les émissions de gaz à effet de serre... mais aussi les moyens ! En effet, de récentes lois (NOTRe, LTECV) ont donné aux intercommunalités de nouvelles compétences qui, si elles sont utilisées pour développer les alternatives, peuvent avoir un réel impact contribuant à limiter le changement climatique ! Les piliers de la transition que sont la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables sont autant de leviers sur lesquels les collectivités peuvent agir.

La campagne Alternatives Territoriales a donc été lancée par [un appel national à accélérer la transition](#), pour inciter les citoyens à s'impliquer dans le développement des alternatives à l'échelle de leur territoire.

1.3 Les objectifs

La campagne Alternatives Territoriales permet d'élargir les modes d'actions de nos mouvements au plaidoyer local. Cet élargissement de nos modes de travail sert différents objectifs :

1. Inciter les militants à se poser des questions sur le développement de leur territoire et les faire monter en compétence.
2. Permettre aux collectifs locaux de travailler sur des thématiques de leur territoire et de devenir des acteurs locaux plus importants.
3. Favoriser les convergences entre des porteurs d'alternatives de divers domaines, autour d'une vision partagée de la transition à l'échelle d'un territoire commun (ateliers vélo, amap, etc...).

4. Donner une porte d'entrée dans le mouvement à de nouvelles personnes avec des profils plus techniques qui n'y trouvaient pas leur place auparavant.
5. Pousser les pouvoirs publics à mettre en place une politique climatique territoriale ambitieuse.

1.4 La méthode : le plaidoyer local... et la mobilisation citoyenne

La campagne prend comme point de départ l'obligation légale pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants de réaliser des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), dits "plans climat", d'ici le 31 décembre 2018 (pour la plupart d'entre elles, l'échéance sera en réalité repoussée à 2019).¹ Adaptée à la situation de départ du territoire, la démarche de plaidoyer local visera à impulser une dynamique locale en demandant une concertation sur le plan climat et une présentation de celui-ci avant son adoption, voire à rehausser l'ambition du plan climat existant. Le plaidoyer peut se concentrer sur un volet du plan climat en particulier (ex. la pollution de l'air, les transports, la gestion des déchets, etc.) selon le degré d'importance des thématiques pour le territoire, ou sur l'ensemble des thématiques qu'il peut intégrer.

À travers cet axe de travail, il s'agit non seulement d'inciter les pouvoirs publics à mettre en place des mesures ambitieuses aux niveaux municipal et intercommunal, mais également de fédérer des acteurs de la transition déjà actifs et qui œuvrent encore chacun dans leurs domaines respectifs (des ateliers vélo, des AMAP, etc.), en leur proposant de converger dans un projet commun de transformation de leur territoire. Cette convergence des acteurs de la transition est précieuse pour activer une mobilisation citoyenne plus large, afin qu'une partie la plus importante possible de la population locale soit demandeuse d'un plan climat ambitieux, et s'inscrive elle-même concrètement dans cette transition écologique.

¹ Les intercommunalités de 20 000 à 50 000 habitants doivent mettre en place un PCAET pour le 31 décembre 2018 au plus tard. Pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants l'échéance pour l'élaboration d'un plan climat est déjà passée (31 décembre 2016). Mais un grand nombre d'entre elles est en train de préparer une révision du document car depuis la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, les plans climat doivent aussi intégrer la question de la qualité de l'air (les PCET sont devenus des PCAET). De plus, les intercommunalités qui se sont restructurées suite à la loi NOTRE doivent également refaire leur plan climat. Les intercommunalités de moins de 20 000 habitants ne sont pas contraintes de mettre en place un PCAET mais elles peuvent le faire de façon volontaire. En somme, même si l'échéance du 31 décembre 2018 ne s'applique seulement aux intercommunalités de 20 000 à 50 000 habitants, il y a des accroches pour la campagne dans tous les territoires.

Le premier pas de la démarche de plaidoyer sera constituée d'une action citoyenne très simple à mettre en place : demander aux élu-e-s de pouvoir consulter le PCAET de votre territoire avant sa validation. A cet effet, [une lettre type](#) a été rédigée, vous pouvez l'adapter et l'envoyer à vos élus. Dès lors, les citoyens impliqués dans cette démarche seront identifiés comme des interlocuteurs pour l'intercommunalité sur la thématique du climat. Par la suite, vous pourrez alors vous orienter vers des objectifs de plaidoyer plus ambitieux.

La campagne s'appuiera sur le Tour Alternatiba et sur le partenariat avec le Réseau Action Climat qui travaille sur les alternatives territoriales et souhaite collaborer avec Alternatiba et ANV-COP21 sur le sujet du plaidoyer local.

La dynamique pourra se poursuivre au-delà du 31 décembre 2018, non seulement pour les plans climat en retard qui ne seront finalisés qu'en 2019, mais aussi autour d'autres échéances comme les élections municipales de 2020 notamment. Il s'agirait alors d'imposer la protection du climat (ou une thématique plus précise comme la pollution de l'air, les transports etc.) comme un thème incontournable de la campagne électorale et d'obliger les candidat-e-s à prendre des engagements sur le sujet.

1.5 Le calendrier

- ★ Lancement de la campagne le 19 décembre 2017
- ★ Points d'orgue : Chacune des étapes du Tour Alternatiba sur nos territoires, de juin à octobre 2018, avec un rendez-vous national à l'arrivée du Tour Alternatiba à Bayonne pour l'ensemble des groupes de travail d'Alternatives Territoriales.
- ★ Bilan des dynamiques mises en place dans les collectifs locaux en fin 2018
- ★ Fin de la première séquence : Décembre 2018 avec l'adoption des PCAET
- ★ Deuxième séquence sur les municipales - 2019 / 2020

2. Pour les groupes locaux, c'est quoi le plan concrètement ?

2.1 Lancez un groupe de travail

Si la campagne Alternatives Territoriales a retenu votre intérêt, plusieurs options se présentent à vous en termes de calendrier :

- vous pouvez lancer votre groupe de travail dès maintenant, ce qui a pour avantage d'être déjà dans une phase de plaidoyer avancée pendant le Tour Alternatiba. Vous pourrez alors vous appuyer sur cette grande mobilisation pour porter votre message auprès des habitant-e-s et auprès de vos élu-e-s et créer une dynamique positive.
- si votre groupe est déjà très occupé par la préparation de l'accueil d'une étape en ce moment, vous pouvez également profiter du passage du Tour Alternatiba pour lancer une dynamique à ce moment là. Ainsi, vous pourrez intégrer dans les Villages des alternatives ou les mini-villages organisés pour l'accueil du Tour Alternatiba, un stand avec des informations sur le PCAET et des alternatives à mettre en place au niveau de la collectivité (nous vous fournirons la documentation de présentation). Le moment de l'étape dans votre ville / village sera aussi l'occasion de lancer un groupe de travail sur le plaidoyer local à travers une liste d'inscription au groupe de travail mise à disposition au stand sur le plan climat.

Pour faciliter le lancement de votre groupe de travail, nous avons élaboré un [kit de mobilisation](#) "Comment bien lancer son groupe de travail" qui détaille des recommandations étape par étape pour cette première phase de votre projet de plaidoyer.

2.2 Identifiez des mesures à proposer à vos élus

Une fois votre groupe constitué, il est important que vous meniez collectivement une réflexion stratégique autour de votre projet Alternatives Territoriales. Il faudra notamment que vous vous fixiez des objectifs précis à atteindre et que vous choisissiez les actions de plaidoyer à utiliser pour les atteindre. Le kit de mobilisation cité ci-dessus pourra vous aider

à structurer cette réflexion. Il contient notamment une liste de questions à vous poser pour établir votre stratégie et une liste d'exemples d'actions de plaidoyer.

D'un point de vue stratégique, il est toujours préférable de porter une revendication claire, concrète et facile à comprendre. La demande générale de mettre en place un plan climat "ambitieux" doit être précisée concrètement pour correspondre à ces trois critères. Nous allons donc vous proposer une liste de mesures concrètes parmi lesquelles vous pouvez choisir celles qui correspondent le plus aux besoins de votre territoire. L'intégration de ces mesures dans le PCAET sera l'objectif de long terme de votre mobilisation. Dès que la liste de mesures sera prête, vous la trouverez sur le [cloud](#).

Alternatiba, ANV-COP21 et le Réseau Action Climat vont construire cette liste de mesures en coopération avec des organisations partenaires qui mèneront en 2018 des campagnes de plaidoyer local sur des sujets spécifiques (p.ex. les repas bio et locaux dans les cantines, le développement des transports en commun). Cela donnera plus de visibilité à nos revendications.

2.3 Demandez un rendez-vous avec vos élus

Le premier objectif à atteindre dans votre démarche de plaidoyer sera d'obtenir un rendez-vous de consultation sur le projet de plan climat le plus tôt possible avant son vote par le conseil communautaire. Pour vous faciliter la tâche, une lettre type adaptable au contexte de votre territoire a été mise à votre disposition. Comme les autres outils que nous avons élaborés pour vous, vous la trouverez sur notre [cloud](#).

Si votre intercommunalité n'est pas concernée par l'obligation d'élaborer un plan climat pour fin 2018², deux options s'offrent à vous :

- Vous pouvez adapter l'objectif de votre demande de rendez-vous (p.ex. rehausser l'ambition du plan climat existant, s'assurer de la mise en oeuvre des mesures annoncées ou mettre en place un plan climat de façon volontaire).
- Au delà du PCAET, vous pouvez tout de même demander que vos élus adoptent des mesures ambitieuses pour le climat ! La liste des mesures que nous vous proposons peut aussi être mise en place en dehors d'un plan climat.

² Soit parce qu'elle a déjà dû élaborer un PCAET pour fin 2016 et n'a pas changé périmètre depuis, soit parce qu'il s'agit d'une communauté de commune de moins de 20 000 habitants

2.4 Appuyez-vous sur le Tour Alternatiba

La première séquence de la campagne Alternatives Territoriales sera liée étroitement au Tour Alternatiba. Les quatre mois pendant lesquels va durer ce périple qui traversera plus de 200 territoires en France et dans les pays frontaliers constitueront donc le point d'orgue du travail sur les plan climat, avec un grand rassemblement national des groupes participants à la campagne lors de l'arrivée du Tour Alternatiba à Bayonne le 6 octobre.

Pour les groupes qui accueillent une étape du Tour Alternatiba, le moment de l'étape pourra être utilisé de différentes manières :

Tour Alternatiba		Alternatives Territoriales
AVANT LE TOUR ALTERNATIBA	Courrier à la collectivité pour réserver le lieu accueil du Tour Alternatiba	Signaler dans ce courrier votre intérêt pour le plan climat
	Médias et presse annonçant le Tour Alternatiba	Inclure des paragraphes concernant le plan climat dans vos communiqués/interviews/... (les élus sont sensibles aux retombés presse)
	Lieux et structures mobilisées lors du passage	Montrer des projets existants et porteurs d'alternatives et créer des liens
	Présenter le projet Alternatives Territoriales aux partenaires	Favoriser la convergence des acteurs de la transition sur le territoire pour porter ensemble le projet. L'accueil du Tour peut être un premier projet pour créer du lien et continuer à travailler ensemble sur le plan climat et vice-versa.
AU MOMENT DU PASSAGE DU TOUR ALTERNATIBA	Évènement lors du passage	<ul style="list-style-type: none"> -Table ronde avec élus pour discuter du plan climat - Forum / temps / espace débat dédié au plan climat - Conférence prospective : notre territoire en 2050 : montrer visage de la transition - Conférence lancement du projet - Faire prendre un engagement à l' élu si le travail a déjà été commencé en présence de la presse
	Tour dans la ville	Passer devant des alternatives à soutenir via le plan climat ou devant des problèmes à résoudre.

Plusieurs étapes sur un même périmètre d'intercommunalité	Permet de montrer une certaine force et présence sur le territoire
Formations prévues lors du Tour Alternatiba	Formations à Alternatives Territoriales lors des étapes
Journal du Tour Alternatiba	Intégrer Alternatives Territorial à l'histoire. Chaque étape propose un texte de ce qui se passe sur le territoire en lien avec la campagne.

Les collectifs qui voudront faire du plaidoyer sur le plan climat mais qui ne se trouvent pas sur le tracé pourront aussi participer à nos formations, envoyer la lettre de demande de rendez-vous etc. Certes, il n'y a pas l'effet de masse dont profitent les autres groupes grâce au passage du Tour Alternatiba, mais un lien avec cet événement sera trouvé. De plus d'autres actions comme l'interpellation des élus via le site internet du Grand Défi et par la mise en place d'une pétition locale, pourront être mises en place.

2.5 Comment on se coordonne ?

Nous allons mettre en place des conférences téléphoniques régulières dédiées au projet avec les coordinateurs de la campagne et les groupes locaux. Les **conférences téléphoniques** ont lieu à un rythme mensuel, le deuxième mardi du mois de 18h à 20h.

Détails techniques:

- > Numéro à appeler pour rejoindre la conférence téléphonique : 09 72 53 08 80
- > La conférence téléphonique sera complétée d'un chat pour rendre la conversation plus fluide. Les symboles à retenir : * pour demander la parole ; ++ pour dire que vous êtes d'accord ; -- pour dire que vous n'êtes pas d'accord
- > Une conversation skype remplira le rôle de ce chat. C'est-à-dire qu'on ne s'appelle pas sur skype, on utilise seulement la fonction chat. Si vous ne connaissez pas encore skype, voici un [tutoriel](#) pour vous expliquer comment s'en servir.

Pour toute question, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse contact du groupe qui coordonne le projet au niveau global : alternativesterritoriales@alternatiba.eu